

**CCAS DE SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE**  
**PROCÈS-VERBAL DU 05 SEPTEMBRE 2023 à 18h00**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

**Présents :** Gilbert VARRENNE - Chantal PAIRE - Gérard MIGNARD - Sabine DERVIN - Daniel MOUSSERIN - Florence FOREST - Bernard BESSEY - Sylvie BAS - Martine BESSEY

**Excusée :** Patricia VILLA

**Absente :** Renée GUERIN

**Secrétaire élue pour la durée de la séance :** Sylvie BAS

Quorum : 6	Présents : 11	Votants : 09
------------	---------------	--------------

L'an deux mille vingt-trois, le cinq septembre à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Romain-la-Motte s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Gilbert VARRENNE, après avoir été convoqué le trente août deux mille vingt-trois, conformément à l'article R.123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 JUIN 2023**

Le Président soumet le procès-verbal de la séance du 27 juin 2023 au Conseil d'administration qui l'approuve à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**

- Finalisation de l'organisation du repas du 1<sup>er</sup> octobre 2023
- Demande d'admission en non-valeur
- Questions diverses

**FINALISATION DE L'ORGANISATION DU REPAS DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2023**

Des flyers seront déposés à l'école.

- Florence FOREST doit rappeler le traiteur afin de s'informer de la possibilité de congeler les plats proposés.
- Bernard BESSEY centralisera tous les tableaux le 22 septembre 2023 afin de passer la commande à BARRIQUAND.
- Florence FOREST s'occupera de fournir des glaçons pour la buvette.
- Gilbert VARRENNE doit faire une affiche pour les tarifs de la buvette :

Verre de vins Rosé, Rouge ou Blanc	1,00 euros
Verre de jus de fruits ou Coca cola	1,00 euros
Apéritifs et Bières	1,50 euros
- Daniel MOUSSERIN, Bernard BESSEY, Gérard MIGNARD et Sabine DERVIN tiendront la buvette.

- Chantal PAIRE et Florence FOREST feront la distribution des plats, Martine BESSEY vérifiera la bonne distribution.

L'amicale des conseillers doit se procurer de la monnaie pour la buvette.

### **DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR**

M. le Président présente au Conseil d'administration une demande d'admission en non-valeur pour un montant de 250€. Il s'agit du solde d'un prêt accordé à une famille en 2014 de 300€. Cette famille a remboursé seulement 50€ et a déménagé de Saint Romain-la-Motte.

Délibération prise à l'unanimité pour abandonner cette créance, soit 9 voix.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Néant

### **INFORMATIONS**

- M. le Président informe que Mme Barbara GADET séjourne au foyer d'accueil médicalisé Château d'Aix à Montrond-les-Bains.
- M. Alain DESSELLE a adressé un courrier afin de demander le portage des repas pour son épouse âgée de 87 ans. Il sera demandé le motif de cette demande.
- Prochaine réunion le lundi 9 octobre 2023 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h28

Affiché et publié le 24 OCT. 2023

Le Président,  
Gilbert VARRENNE



**CCAS**  
**SAINT ROMAIN LA MOTTE**  
42640

La secrétaire de séance,  
Mme Sylvie BAS

